



Montpellier, le lundi 22 mai 2017

Invitation presse

Invitation presse

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Accidentalité routière : « la face cachée d'une vie brisée » Ateliers de sensibilisation des contrevenants Centre Propara mercredi 24 mai de 14h à 17h

Afin de sensibiliser les usagers de deux-roues motorisés à leur vulnérabilité et au respect des règles édictées pour les protéger, le Préfet de l'Hérault, en lien avec le Parquet, met en place une opération de sécurité routière associant les forces de l'ordre et le centre neurologique PROPARA.

La police nationale et l'Escadron Départemental de Sécurité Routière de la gendarmerie procèdent à des opérations de contrôle ciblant motards et cyclomoteuristes ayant commis les infractions suivantes : circulation en sens interdit, sur le trottoir, sur une voie de bus ou de tramway, inobservation de l'arrêt imposé à un feu rouge, excès de vitesse inférieur à 30 km/h ou chevauchement de ligne continue.

Avec l'aval du procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Montpellier, les forces de l'ordre proposent à ces contrevenants soit de se voir appliquer la sanction (amende et retrait de points), soit de bénéficier d'une "alternative aux poursuites".

Cette alternative consiste en un stage, intitulé "Accidentalité routière : la face cachée d'une vie brisée", de sensibilisation aux conséquences dramatiques, même si elles ne sont pas mortelles, que peut avoir pour eux ce comportement dangereux : le handicap à vie.

A travers plusieurs ateliers animés par les soignants du centre, il fait état de tous les troubles associés à une paralysie motrice.

La presse est cordialement invitée à participer à ces ateliers :

Centre PROPARA
mercredi 24 mai de 14h à 17h
rendez-vous à 14h au 263 rue du Caducée à Montpellier

Depuis le 1^{er} janvier, 11 des 24 personnes qui ont trouvé la mort sur les routes de l'Hérault étaient des usagers de 2 roues-motorisés .

A la veille du long week-end de l'Ascension, le préfet de l'Hérault appelle tous les usagers de la route à redoubler d'attention, à adapter leur vitesse de déplacement aux itinéraires empruntés et, d'une manière générale à respecter scrupuleusement les règles de circulation.

« Sur la route, respecter les règles, c'est respecter la vie »

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle
04 67 61 61 25 - pref-communication@herault.gouv.fr

Site internet : www.herault.gouv.fr

